

Virbac :

Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale



Communiqué diffusé le 22 mai 2015

Les actionnaires de VIRBAC sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 24 juin 2015 à 9 heures, dans les bâtiments de VIRBAC Direction, 13ème rue L.I.D., 06517 Carros.

L'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire (BALO) du 11 mai 2015 contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée. Il peut être consulté sur le site internet de la société www.virbac.com.

Les documents et renseignements prévus par les articles R 225-81 et R 225-83 du Code de commerce, sont également consultable sur www.virbac.com.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.